

Président, O. Desmarais ; 1er vice-président, H. Lamoureux ; 2e vice-président, J. H. Morin ; Secrétaire, H. Langlois ; Trésorier, A. Blondin ; Commissaire Ordonnateur en chef, Jos. Leduc ; Assistant Commissaire Ordonnateur, Frs Lajoie.

Après l'organisation de divers autres comités on a débattu le programme, qui comprend : Réunion sur le marché pour se former en procession et de là se rendre à l'Eglise ; messe solennelle, sermon de circonstance, pain bénit, etc. Après la messe, procession avec nombreux chars allégoriques, discours, etc. Après-midi : lancement d'un ballon au marché à foins ; amusements, jeux, courses etc. Autour du marché principal ; le soir procession aux flambeaux, illumination et feux d'artifice.

Entreprise.—M. M. Paquet et Godbout ont l'entreprise de toute la menuiserie de la nouvelle construction que les révérends du Père Dominicains sont à faire faire. Cette entreprise est considérable ; comme nous l'avons dit hier, la maçonnerie est faite par M. J. Barbeau ; nous félicitons ces messieurs de l'obtention de ces contrats importants.

Condamné.—Le nommé Pagé qui a vendu un cheval à M. Hector Pagnault, sous de fausses représentations, est condamné à purger trois ans de pénitencier.

Personnel.—M. le chanoine Archambault, de St-Hughes, est en promenade chez son neveu, M. J. L. Archambault, substitut du procureur général, à Montréal.

Permettez à bon heure.—M. Augé député du quartier St-Jacques à Montréal a présenté son bill, demandant la fermeture à bonne heure des magasins. Nous donnerons mardi le résultat de la discussion sur cette mesure.

Cour criminelle à Montréal.—Sous la présidence du juge en chef Sir Alexander Lacoste.

A l'ouverture de la cour criminelle hier matin, après quelques affaires de routine, le tribunal a entendu les plaidoiries tendant à faire casser l'acte d'accusation décrété par le grand jury contre un nommé Henri Pagé, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. L'histoire de la vente, par l'accusé, à un citoyen de St-Hyacinthe, d'un cheval sous le nom d'un trotteur célèbre de Louisville, Kentucky est bien connue de nos lecteurs. M. M. St-Pierre et Crankshaw défendent les intérêts de l'accusé Pagé.

La motion demandant à faire annuler l'acte d'accusation, est basée sur une loi du droit commun qui exige que les détails de l'offense soient mentionnés sur l'acte d'accusation, ce qui n'a pas été fait en cette cause. Après avoir entendu les plaidoiries des avocats des parties, le tribunal a pris la question en délibéré.

Pour l'Europe.—Sir Hector Langevin doit partir pour l'Europe après la session, dans l'intérêt de sa santé. Il sera accompagné par Mlle Langevin.

Député malade.—Nous regrettons d'apprendre que le Dr Léger, député fédéral de Shédium, N. B., est très dangereusement malade. Il est passé par Montréal lundi en route pour sa résidence. Il est très faible. Il a été escorté à la gare Windsor par ses collègues, M. M. Deschênes et MacMillan.

M. Léger est atteint de phthisie pulmonaire.

Lacadie.—Le feu a complètement détruit, mardi dans la nuit, le magasin tenu par M. Tousignant, au coin des rues St-Laurent et Miguette à Montréal. Ce magasin s'appelait "Le Louvre". Les pertes s'élèvent à au-delà de \$60,000.

Poudre.—A St-Théodore d'Acton, pendant l'orage du 2 juin dernier, la foudre a tué 2 belles vaches, appartenant à Mr Oément Jacques et l'autre à Mr Tréflé Jacques, elles étaient sous un orme à 10 pieds l'une de l'autre, ces deux vaches valaient \$55 00.

Miracle.—Lors du dernier pèlerinage à la Bonne Ste-Anne de Beaupré, un jeune homme d'une vingtaine d'années et aveugle depuis cinq ans, a recouvré la lumière après l'attouchement de la sainte relique sur les yeux.

St-Denis.—Mgr Cameron, de la Nouvelle-Ecosse est en ce moment l'hôte du Rév. M. O'Donnell, curé de St-Denis, dans l'intérêt de sa santé.

—La fabrique a acheté le terrain appartenant à M. Pagé, pour y construire un logement pour le bedeau de la paroisse.

—M. Wilfrid Bouquet, tailleur, a aussi acheté une partie du susdit terrain pour y construire un magasin général.

—M. Toussaint Laflamme a aussi une nouvelle construction dans le village.

—M. Michel Richard, marchand, est bien malade.

Nous lui souhaitons prompt convalescence.

—Le foin, dans St-Denis, se vend jusqu'à \$12 50 la tonne.

—La fromagerie de cette paroisse a fait sa première vente de fromage au prix de 9½ cts la livre.

—La pluie de dimanche a inondé le rang d'Amoyot. On craint des dommages pour les foins.

Résolutions de condoléances.—M. M. les étudiants en droit de l'Université Laval, de Montréal, ont passé des résolutions de condoléances, à l'occasion de la mort de leur confrère, M. Téléphore Racicot.

Une délégation d'étudiants se rendra à Boucherville, pour assister à ses funérailles.

Mort au pénitencier.—Alex Thompson, un forçat du pénitencier de St-Vincent de Paul, est mort d'une maladie des poutmons au pénitencier de St-Vincent de Paul, où il purgeait une condamnation pour vol.

Canadiens.—Un Canadien français du nom de Langlois, se fait actuellement aux Etats Unis, une réputation de baryton émérite. Le Travailleur en fait les plus grands éloges.

République.—Le Temps, de Paris, dit : "Si le pape, après une longue résistance a adopté une politique d'amitié à l'égard de la République, si la Russie a également tendu la main à la France, c'est parce que la République a toutes les apparences d'être un gouvernement fort à l'intérieur et sage dans sa politique extérieure."

Encyclique.—L'encyclique de Léon XIII sur le quatre centième anniversaire de l'Amérique, est sous presse.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charnières, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, nadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No 9, Rue St-Denis
ST-HYACINTHE.

Remèdes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. E. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

L'IMPOSTEUR

X

Ah ! s'il mourait, lui qui avait été le mari si déloyal, Hélène serait libre ! Bientôt ses chagrins seraient apaisés Porterait-elle sur sa blonde chevelure le voile de crêpe des veuves ? En tous cas la douce et suave couleur du printemps, remplacerait vite le sombre voile. Alors de tendres paroles seraient murmurées à son oreille ; elle les écouterait ; elle aurait des sourires. Est-ce que toutes les jeunes plantes, flétries par l'hiver, ne se raniment pas au souffle du printemps.

Lorsque ces pensées s'emparaient de son esprit, Yves traînait des heures misérables, montait dans sa barque pour dissiper le songe ; il déployait sa voile et prenait sa course éperdue à travers les récifs. Souvent, dans la solitude de cette barque, le cœur noyé d'une immense tristesse, il pleurait. Un invincible besoin de bonheur l'envahissait. Il croyait voir Hélène venir à lui. Il la recevait dans sa petite maison au toit de chaume, et il travaillait avec tant de vaillance, il usait si joyeusement sa vie à lutter contre les vagues pour lui apporter la modeste aisance..... Du pain même les contentait. S'il n'y en avait que pour un, le morceau serait pour elle.

Et il continuait son rêve.

Si elle venait un jour dans la petite maison au mobilier antique, c'est qu'elle aurait pardonné..... Ils seraient heureux dans leur pauvreté ; ils seraient riches ; car la richesse, ce n'est ni l'or, ni l'argent, ni les mines de métaux précieux dont les filons traversent le sol, ni les diamants, ni les rubis. La richesse, il n'y en a qu'une : c'est l'entente des cœurs ; la richesse, c'est l'amour.

Alors il essuyait les larmes dont ses joues étaient inondées ; puis il mettait son front dans ses deux mains.

O puissance invincible du désir et du songe. On a beau la combattre, elle demeure victorieuse. En vain il condamnait sa vie au dur métier du marin, sans cesse coulait le flot de ses rêveries. Sa barque était durement balancée, et lui voyait, comme dans un lointain charmant, comme dans une vague vapeur dorée, ce doux tableau de la chaumière au toit de paille. Le passé n'existait plus. Il n'avait jamais quitté ses grèves sauvages ; Hélène n'était pas une artiste célèbre ; mais elle attendait son mari, assise sur le banc de pierre, ses beaux cheveux blonds dorés par le soleil couchant. Elle l'attendait et soupirait peut-être. Et lui arrivait. Quelle joie ineffable ! Elle parlait ; il lui répondait ; et, par instants, cette illusion allait si loin que la voix aimée résonnait à son oreille. Il en reconnaissait toutes les inflexions ; il en saisissait toutes les nuances ; il en retrouvait l'accent le plus fugitif. Il voulait croire à la réalité, un instant autant qu'il plairait à la divine Providence. Si pourtant ce bonheur se